

Réunion téléphonique du 9 janvier 2019

P.V. n° 6

Président : M. GAUVIN.

Présents : Mme. BERTON - M. CORNIER.

Assiste : M. MOUTHAUD (service Compétitions LFNA).

CHAMPIONNATS

U14-U17 FEMININES A 11 – PHASE 2

Match n° 21077468 . Poule C . Niveau 1 . G.J. Avenir 86 / La Ligugéenne . F.C. Fontaine le Comte du 05/01/2019

Courriel du G.J. Avenir 86 du 05/01/2019 à 15h03 informant de son forfait (*oubli de la programmation de ce match en retard avec présence de l'arbitre désigné et du club visiteur*).

La Commission déclare le **forfait du G.J. Avenir 86.**

Amende de 46 euros pour forfait au G.J. Avenir 86 (2^{ème} forfait).

Le G.J. Avenir 86 sera débité de 24.06 euros (frais de l'arbitre).

Match n° 21077526 . Poule G . Niveau 2 . A.S. Le Haillan . F.C. de St-Médard en Jalles / O. Biscarrosse du 05/01/2019

Absence de l'O. Biscarrosse.

La Commission déclare le **forfait de l'O. Biscarrosse.**

Amende de 46 euros pour forfait à l'O. Biscarrosse (1^{er} forfait).

Le Président

Francis Gauvin

Le Secrétaire de séance

Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 11/01/2019 par Le Secrétaire Général, Luc RABAT.